

CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION



Développeur:



Architecte:



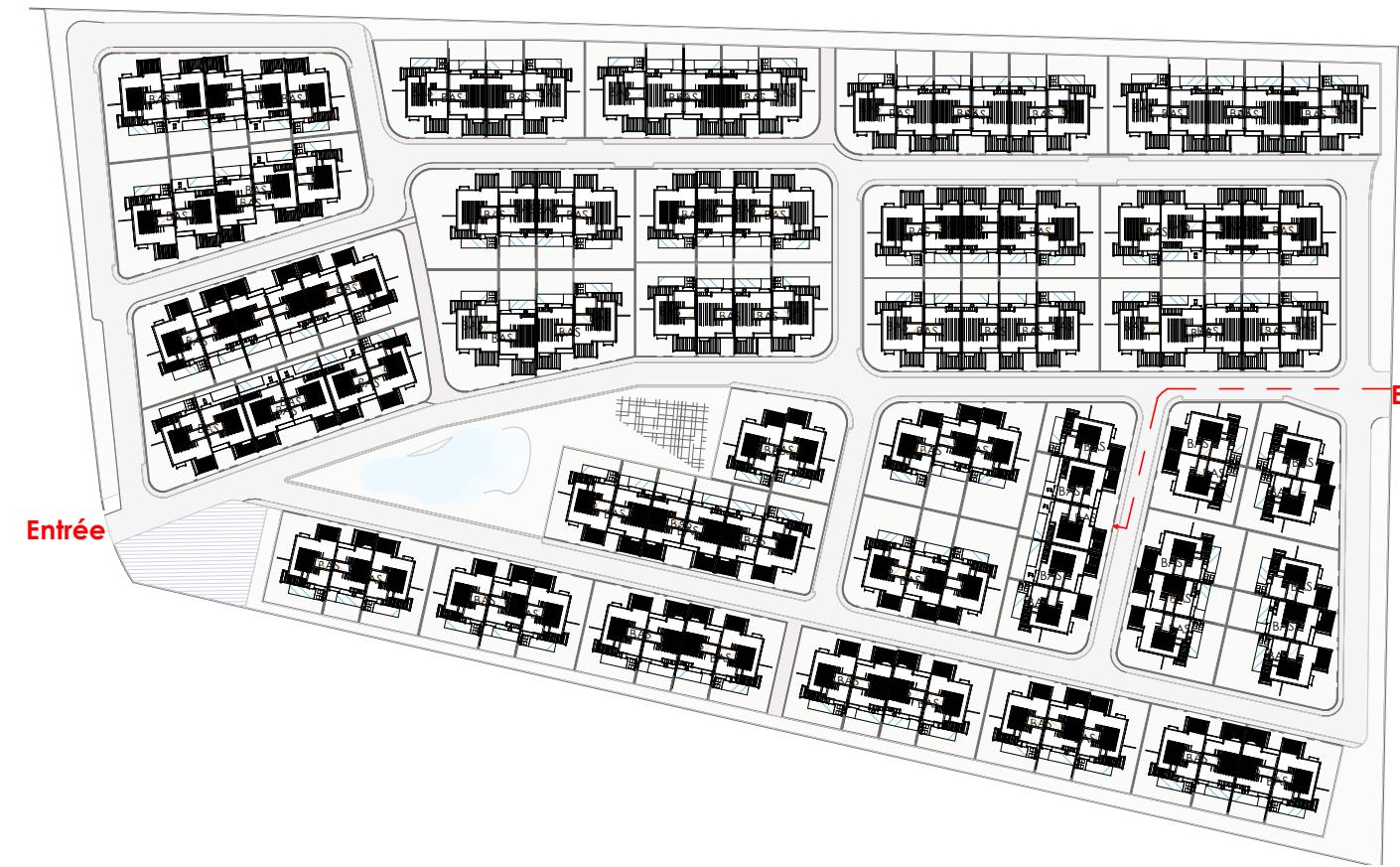
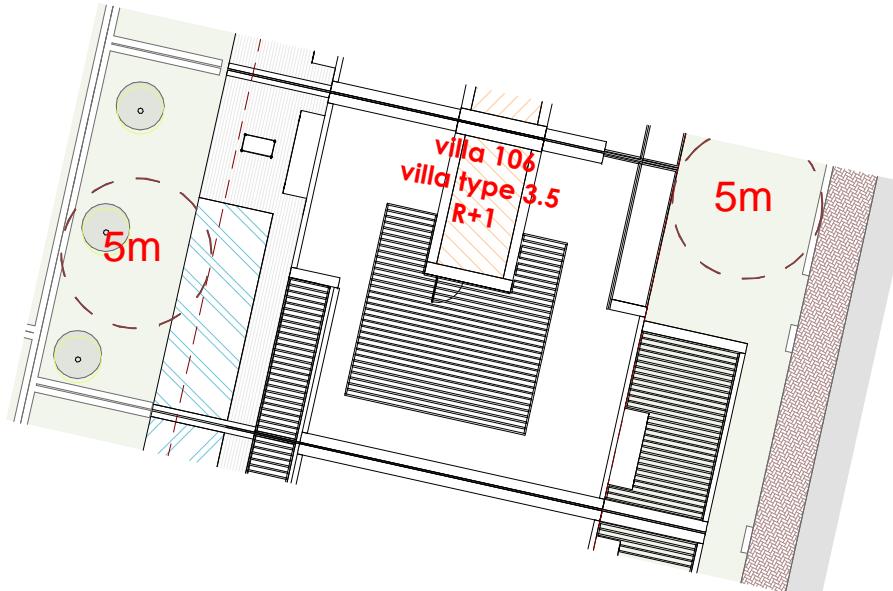
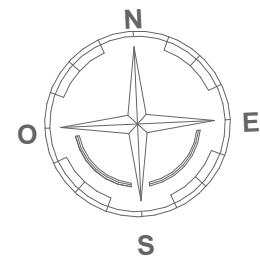
ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI

www.aagq-international.com

AFFECTATION	3.5
SURFACE : 235.95 m²	
LOT	106
SUPERFICIE	282 m ²

SURFACE PLANCHER	
PLAN RDC	102.45 m ²
PLAN ETAGE	118.48 m ²
PLAN TOITURE	15.02 m ²
TOTAL	
235.95 m²	

TERRASSE PISCINE	31.21 m ²
PISCINE	7.00 m x 2.50 m
Rooftop	102.00 m ²

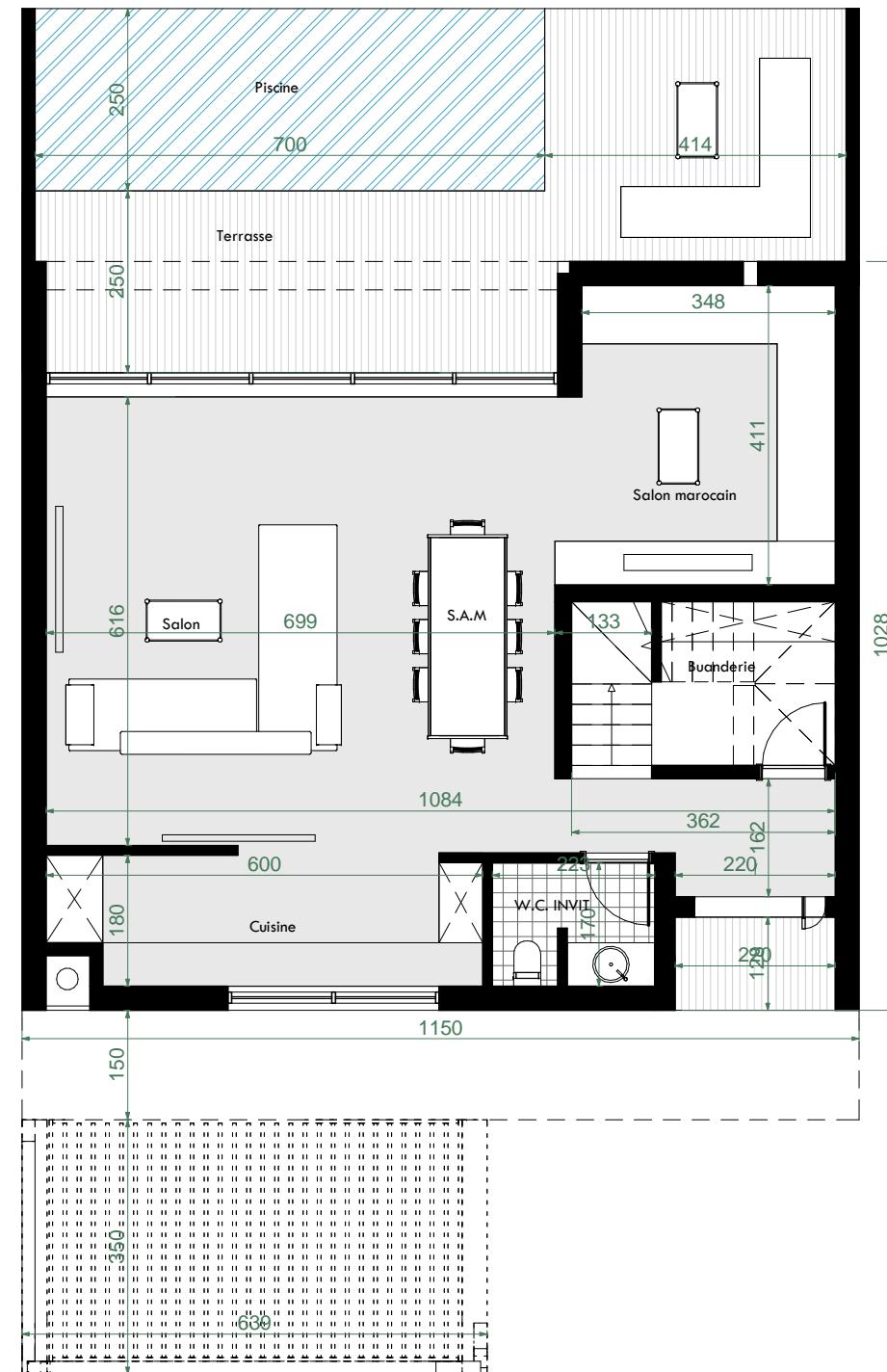
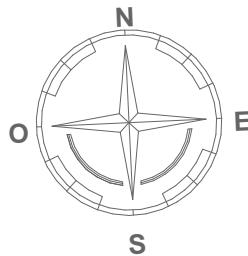


Plan toiture Terrasse
Ech=1/250

Plan de Masse
Ech=1/2000

Les cotés et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances de contraintes, les quotes techniques, faux, plafond, soffite, combus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons contractuelles, administratives ou réglementaires ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	---
N° Planche	1/5	Date	03/06/2025



**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

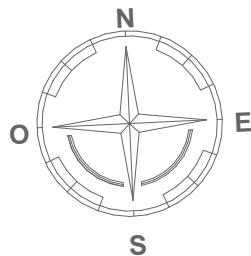
www.aaqg-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 03.5		
102.45 m²			
LOT	--	NIVEAU	RDC
PIECES			SURFACES
HALL D'ENTREE			6.58 m ²
W.C INVITEE			5.10 m ²
BUANDERIE			5.45 m ²
CUISINE			13.98 m ²
SALON MAROCAIN			18.99 m ²
SALLE A MANGER			17.52 m ²
SALON			31.04 m ²
TERRASSE PISCINE			33.21 m ²
PISCINE			7.00 m x 2.50 m

Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et contrôles. les quotes techniques, trous, plafonds, soffits, combus sont recommandés à titre indicatif. Pour des raisons d'ordre administratif, administratif ou réglementaire ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

Echelle 1/100

N° Planche 2 / 4 Date 16/04/2025



CONSTRUCTION D'UN GROUPEMENT D'HABITATION **N'ZAH**A



Développeur:



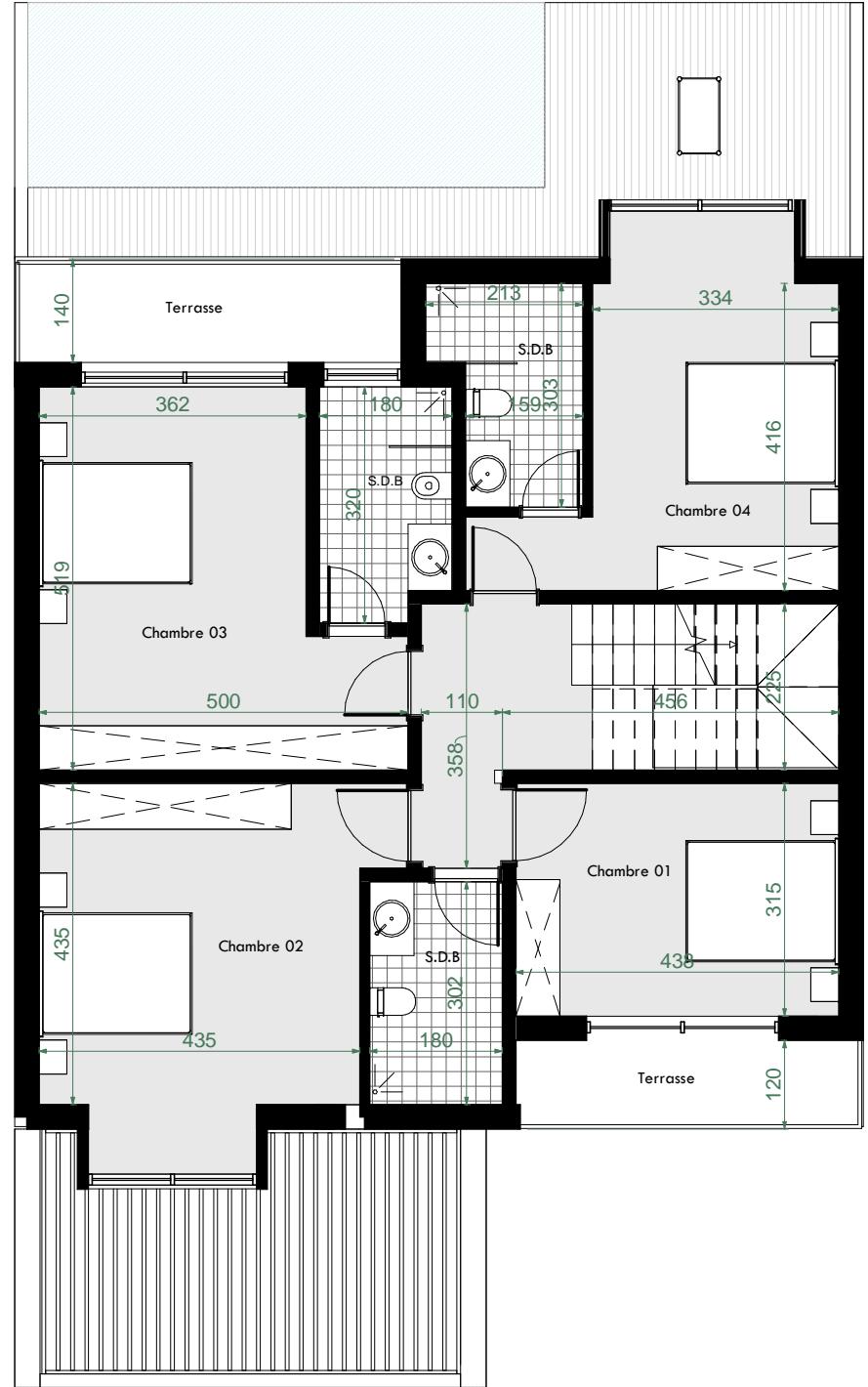
Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI
www.guilmi-international.com

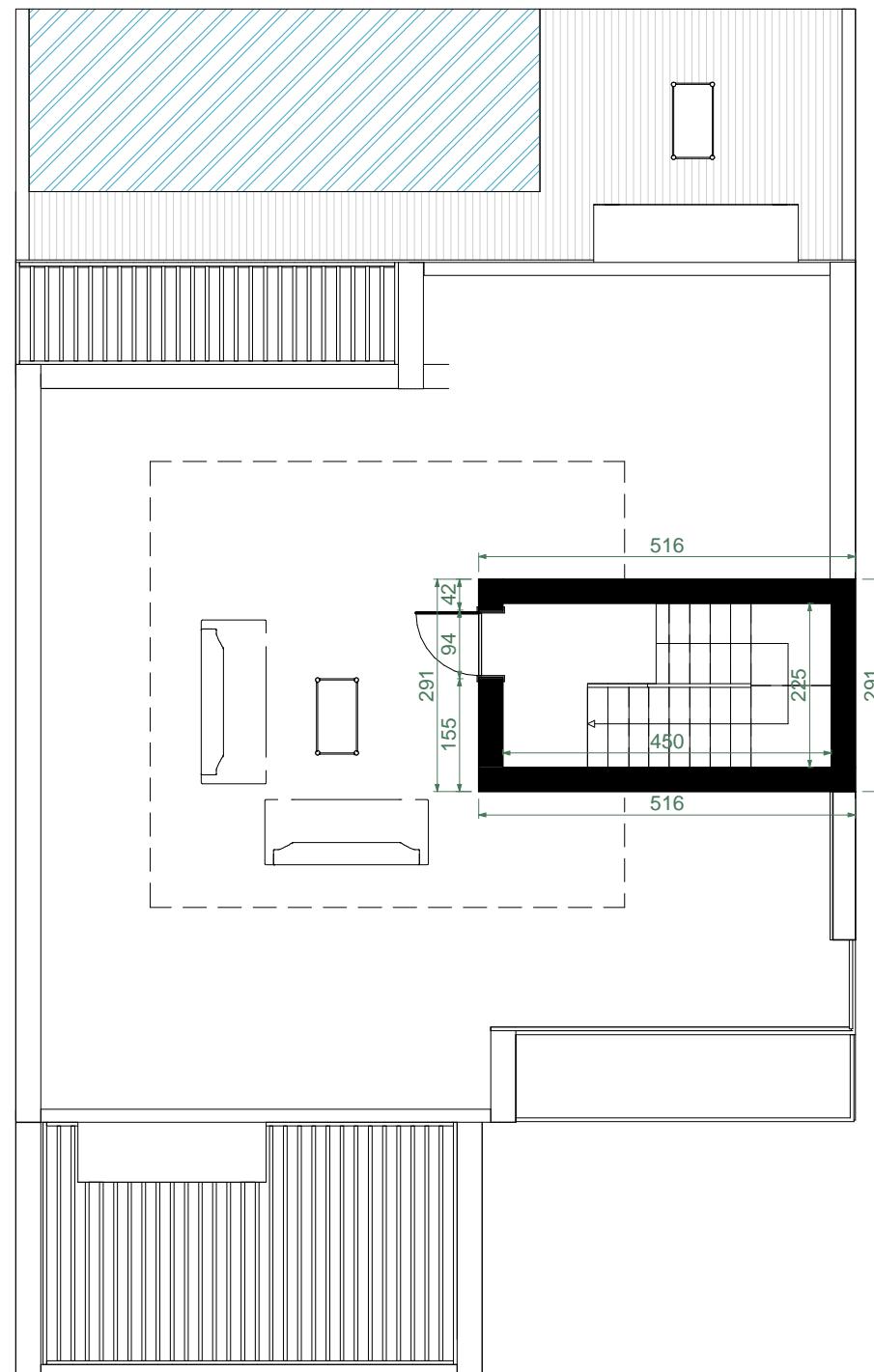
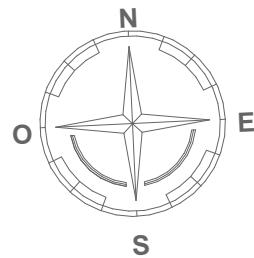
www.ssag-international.com

AFFECTION		VILLA TYPE 03.5	
118.48 m²			
LOT	—	NIVEAU	ETAGE
PIECES			SURFACES
HALL			7.22 m²
CHAMBRE 01 :			17.47 m²
CHAMBRE 02 :			25.62 m²
S.D.B COMMUNE :			7.05 m²
CHAMBRE 03 :			29.74 m²
- CHAMBRE			25.42 m²
- S.D.B			6.81 m²
CHAMBRE 04:			28.06 m²
- CHAMBRE			21.36 m²
- S.D.B			7.53 m²
TERRASSE CH 01			5.57m²
TERRASSE CH 03			7.33 m²



Les cotés et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat, les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des holes et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	3 / 4	Date	16/04/2025



**CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH**



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI

www.aag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 03.5		
15.02 m²			
LOT	--	NIVEAU	TOITURE
TERRASSE ACCESSIBLE			102.00 m ²

Les cotations et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et le contrôles, les quotes techniques, faux, plafond, soffite, comus sont recommandés à titre indicatif. Pour des raisons d'ordre administratif, administratif ou réglementaire ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	4 / 4	Date	16/04/2025